

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PROPRIANO
Séance du 14 juillet 2025

L'an Deux Mille Vingt Cinq et le Quatorze Juillet à 10H00, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en date du 8 juillet 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances et sous la présidence de M. Paul Marie BARTOLI, le Maire.

OBJET : Attribution des Marchés de travaux pour le renforcement du clocher de l'Eglise Notre Dame de la Miséricorde.

PRESENTS : Paul-Marie BARTOLI, Dominique CARLOTTI, Michel COLONNA, Ghislaine ETTORI, Alain FAGGIANI, Colette ISTRIA, Ange LARI, Ange-François LEANDRI, Ange-François LECA-MONDOLONI, François MONDOLONI, Jean-Baptiste OLLANDINI, Paul PETRELLI, Angélique PIANELLI-CASANOVA, Christine PINNA, François-Joseph SCANAVINO, Elisabeth TABERNER.

PROCURATIONS : Audrey CASSETARI-DOMENICHINE à Christine PINNA, Virgile CAVALLI à François-Joseph SCANAVINO, Marie-Jeanne DIGIACOMO-CHIUDINO à Colette ISTRIA, Santa DUVAL à Elisabeth TABERNER, Jacqueline GIANNETTI à Alain FAGGIANI, Thierry GIRASCHI à Ange LARI, Myriam PUTHOD-HONORE à Ghislaine ETTORI, Margaux ROBINET-MONDOLONI à Angélique PIANELLI-CASANOVA, Lydia WARTON à Ange-François LECA-MONDOLONI.

ABSENTS : Vannina LARI, Jean-Pierre LUCIANI.

Mme Elisabeth TABERNER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-21-6°,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu les délibérations du Conseil Municipal en date du 14 février 2025, approuvant le projet de renforcement du clocher de l'Eglise Notre Dame de la Miséricorde,

Le Maire indique au Conseil Municipal qu'une consultation a été lancée le 16 janvier 2025 concernant les travaux de renforcement du clocher de l'Eglise Notre Dame de la Miséricorde.

Les offres ont été déposées sur le profil acheteur.

Après l'analyse des candidatures et des offres, les propositions suivantes ont été retenues :

<u>Désignation du Lot</u>	<u>Candidat retenu</u>	<u>Montant de l'offre</u> <u>H.T</u>
Lot 1 -Gros-œuvre – Maçonnerie étanchéité	SAS LEANDRI Roch BTP	207 655.49 €
Lot 2- Ouvrages campanaires	SARL U CAMPANILE	56 783.00 €
	TOTAL	264 438.49 €

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- **ATTRIBUE** les marchés de travaux pour le renforcement du clocher de l'Eglise Notre Dame de la Miséricorde.
- **AUTORISE** le Maire à signer lesdits marchés.
- **DIT** que les crédits seront prévus au budget primitif de la Ville pour l'exercice 2025 à l'article 2138 de l'opération 106.

La présente délibération est adoptée par 25 voix Pour, 0 voix Contre.

FAIT ET DELIBERE A PROPRIANO, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
ET ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.

Télétransmission de l'acte le : 15.07.2025

Publication électronique de l'acte exécutoire le : 16.07.2025

Fait à PROPRIANO, le 14 Juillet 2025

Le Maire

Paul-Marie BARTOLI

La Secrétaire de séance

Elisabeth TABERNER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212002497-20250714-2025-047-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/07/2025

